

Association Mains libres

Siège : 5bis rue du Louvre 75001 Paris, BP 41 – tél. 06 32 15 01 19

Contact : gh.bouayad@gmail.com

Association Loi 1901 – SIRET : 491 669 362 00031

Adresse bagagerie : 32 rue Berger 75001 Paris

Tél. bagagerie de 7h à 9h et de 20h à 22h : 01 42 36 67 08

www.mainslibres.asso.fr

Procès-verbal de l'assemblée générale du 21 juin 2014

Listes des présents, représentés et adhésions 2014 au jour de l'AG

Présent(e)s : AKOU Ibo Félix, ALIX Paul, ANIHIA François, ATKINSON Nicholas, BARGU Petru, BASALLO Philippe, BEZIAU Jeannick, BLOT Bernard, BOUAYAD Ghislaine, BOULLEY Laurent, BOURGUINAT Elisabeth, BROUSSE René, BUI Van Khoa, CHARNI Osni, CHAUDHORY Shopon, DARRAS Julien, DOUGIN Yves, DUGONJIC Yvo, DUVAL Christophe, ETIENNE Véronique, GAZUA Georges, **GOUTAL Joëlle**, HALFOUN Abdelhakim, HENNICO Pierre, IACINO Anne, KALT Jeanne, LACAU Elisabeth, LAMARRE Sonia, LEBLOND Cyril, MALONE Soucoumar, PETIT Anne-Gabrielle, PINTEA Salvador, REDEUIL Jean, ROSSI Jacqueline, SCHILTZ Marie-Ange, SEIBEL Gérard (la Soupe St Eustache), SHEHU Vehbi, SIMION Valentin, SIMONET Catherine, VANLOMMEL Dinesh, VASTEL François, WYCKAERT Frédéric, **YU TING Emmanuelle** (n=43)

Représenté(e)s : ABA Françoise, ABDERRAHMANI José, CHOISNEL Laurent, CHOPPIN Emmanuelle, DIALLO Alpha Mamoudou, EUGENE Jean-Robert, FURMAN Adam, LILLE Véronique, RUSCIO Anne, SARRAZIN Bernard (n=10)

Adhérent(e)s non présent(e)s : KUTZENKO Tanassi, MANTUILA Frédéric, MICHEZ Jean-François, PLESSIS Patrick, le CAARUD, Les Captifs La Libération, EMMAUS (n=7)

Soit au total, à ce jour 60 adhérents dont 53 présents ou représentés.

M Jean-François Legaret, maire du 1^{er} nous fait l'honneur de sa présence.

La réunion commence à 9 h 30

I – Le bilan

Ghislaine Bouayad, présidente, présente le bilan de l'année.

Elisabeth Bourguinat a laissé son poste de présidente qu'elle occupait depuis la création de Mains libres en juin 2013. Jean Redeuil, SDF, a repris la présidence mais sans pouvoir disposer d'un hébergement et soumis à la pression des autres usagers, il a dû démissionner en janvier 2014. Ghislaine Bouayad, vice présidence, est devenue alors présidente

Bernard Dubois, vice président et trésorier de l'association est décédé en janvier 2014. Depuis longtemps très malade, il n'a pas pu assumer complètement son poste de trésorier la dernière année. Les comptes ont été très difficiles à reconstituer, de nombreux documents ayant disparus. Jeanne Kalt, assumant le poste de trésorière depuis janvier a préféré faire appel à une comptable professionnelle, Madame Agnès Nezry, pour établir les comptes de l'année 2013.



Nous avons constaté un manque d'implication d'une majorité d'utilisateurs dans la gestion quotidienne de la bagagerie. Dans ce contexte d'indifférence, nous tenons à remercier les quelques utilisateurs qui, tout au long de l'année, ont compensé cette démobilité en cumulant les tâches et les permanences : nos compliments à Jean Redeuil, Christophe Duval, Georges Gudin et José Abderrahmani (pour les nombreuses permanences qu'ils ont assurées), Abdelhakim Alfoun, Jamel Rjabi et Petru Bargu (pour leur assiduité aux CA). Nous remercions également tous les utilisateurs, toujours très nombreux qui participent à l'organisation du vestiaire du Bal de la Bourse, des collectes alimentaires, et des vides greniers. Les gains apportés par ces activités permettent de financer une partie des frais de fonctionnement, indispensables à la vie de la bagagerie.

Marie-Ange Schiltz, secrétaire, présente les points négatifs et positifs du rapport d'activité 2013

« Au cours de l'année 2013, la structure aura compté 147 adhérents répartis en plusieurs catégories

- 75 « utilisateurs-adhérents » ayant bénéficié d'un casier,
- 4 « anciens utilisateurs » ayant rendu leur casier avant 2013,
- 53 « adhérents bénévoles »,
- 4 « représentants officiels des associations partenaires »,
- 11 « institutionnels et donateurs ».

En négatif

Baisse de la fréquentation des permanences. La moyenne des entrées/semaine avec ou sans dépôt de bagages passe de 7,3 en 2012 à 6,3 en 2013. Pour la première fois depuis l'ouverture de Mains libres, en 2013, la fonction « accueil » a augmenté tandis que le service « dépôt » a diminué.

Augmentation la durée moyenne d'occupation des casiers (113 semaines) malgré 27 sorties dont 5 utilisateurs inscrits depuis plus de 4 ans.

La vie de l'association s'organise autour des décisions prises lors de réunions où le droit de parole et de vote est égal pour tous les adhérents, à savoir en 2013 :

- 2 assemblées générales très mobilisatrices (59 adhérents en mars et 77 en juin présents et représentés) avec hélas toujours une sous représentation du collègue « utilisateur »
- 3 réunions d'adhérents : une pour rechercher un nouveau président, une pour examiner les comptes, une pour faire le bilan de 3 mois de gestion par la nouvelle équipe ; ici aussi on constate un moindre intérêt des utilisateurs
- 12 conseils d'administration. La participation des utilisateurs a été instable. Les abandons, les démissions et les absences sans effort de procuration ont été nombreux. Au total, 13 utilisateurs se sont succédé. Une telle instabilité rend difficile le suivi des dossiers et des discussions.

Les permanences

Au total 91 bénévoles sont intervenus : 34 SDF (1001 prestations), 53 ADF (961 prestations) et 4 ancien utilisateur (2 prestations).

Par rapport aux années précédentes, la participation des utilisateurs est en baisse, elle est trop



dépendante de la bonne volonté d'un tout petit nombre d'entre eux. Sur les 75 usagers ayant bénéficié d'un casier en 2013, 41 n'ont fait aucune permanence et 4 une seule. Autrement dit 6 usagers sur 10 ne se sont pas investis dans l'activité au cœur du projet de Mains libres.

En cours d'année, nous avons constaté la disparition de 18 bénévoles ADF.

En positif

Les 730 permanences de l'année ont été assurées : un exploit étant donné que ce service ne fonctionne que sur du bénévolat. Sur l'année, la moyenne est de 2,7 bénévoles par permanence, ce qui est un bon score par rapport au score théorique de 3.

Le bon fonctionnement de l'association nécessite de nombreuses tâches matérielles (accueil des nouveaux adhérents, planning des permanences, maintenance des locaux, approvisionnement en produits d'entretien et boissons chaudes, suivi des badges électroniques, surveillance des entrées dans le local en dehors des heures de permanences et de l'usage du téléphone, maintenance informatique, mise à jour du site internet, désinfection mensuelle des locaux, ménage, nettoyage de la cour, entretien du linge,... sans oublier cette année, le suivi du chantier de la rue Jean Lantier notre futur local). L'ensemble des tâches ont été assumées ; il y a toujours eu des adhérents de bonne volonté pour les prendre en charge.

Chaque mois, un grand ménage est organisé. En principe, 6 personnes sont requises de préférence à parité entre SDF et ADF. Cet idéal n'est pas toujours respecté. Au total, à la fin de l'année, on compte 38 interventions SDF contre 23 ADF.

Mis à part le lourd poste du financement du local assumé par la Ville de Paris, l'association se veut financièrement la plus indépendante possible. Aussi pour couvrir une partie de ses dépenses courantes (boissons chaudes, achat de matériel, produits d'entretien,...), elle organise des collectes et participe à des événements locaux qui lui permettent de dégager quelques bénéfices (vide-grenier, bal de la bourse, buvettes,...). Ces actions ont été très majoritairement assumées par les adhérents usagers.

Le groupe « Paroles libres » a terminé le film de témoignages d'adhérents ; la version longue a été projetée lors du repas de Mains libres en janvier. Une version courte destinée à la communication auprès de nos partenaires est également disponible.

Le CA a su se renouveler et trouver un mode de fonctionnement plus démocratique.

La nouvelle équipe a fait la preuve de sa capacité à reprendre la direction des affaires.

Conclusion

Mains libres doit rester un lieu de passage pour une sortie de la rue, il s'agit de :

- S'inquiéter de l'allongement des durées d'inscription
- privilégier les recrutements d'usagers en dynamique de sortie de rue en accord avec nos partenaires
- remobiliser les usagers sur la gestion de l'association. La représentation des adhérents SDF et AU sein du CA n'a pas été satisfaisante. Peut-être accepter une sous représentation temporaire de ce collège plutôt que de solliciter des candidatures par trop incertaines sans pour autant abandonner l'ambition de mobiliser et d'encourager la participation active des usagers à la gouvernance de l'association.



- se soucier de l'intégration des bénévoles-ADF. Trop se sont évaporés en cours d'année ; peut-être se sont-ils sentis isolés face aux difficultés de certaines permanences.
- redynamiser les activités collectives qui mobilisent usagers et bénévoles et font du lien social entre SDF et ADF.

Jeanne Kalt, trésorière, présente rapidement les comptes 2013 et les comptes prévisionnels 2014.

Les comptes 2013 ont déjà fait l'objet d'une présentation par la comptable et Jeanne Kalt, trésorière de Mains libres à la réunion ouverte à tous les adhérents, le vendredi 6 juin. Il en ressort que la situation financière de l'association est équilibrée.

Il en est de même pour *le budget prévisionnel* qui faisait apparaître un léger déficit mais on vient d'apprendre que le loyer était révisé à la baisse (environ 500€) en raison de la réduction de la surface habitable (l'emprise de l'escalier intérieur n'est pas comptée). Cette baisse du loyer équivaut à la somme prévue des charges du local. La subvention obtenue de la DASES de 25000€ pour 2013, couvrira jusqu'à la fin de l'année en cours, les frais du local (loyer + charges). Ainsi, le budget prévisionnel sera, cette année, équilibré. Il ne faut cependant pas relâcher nos efforts, nous devons dès maintenant penser à assurer le budget de l'année prochaine.

La question du *commissaire aux comptes* est examinée. En 2013, pour financer les travaux d'installation de notre nouveau local, rue Jean Lantier, nous avons reçu des subventions supérieures au seuil de 153 000 € annuels au-delà duquel, nous aurions dû prendre un commissaire aux comptes pour 6 ans. Etant donné le caractère exceptionnel de la dotation et soutenu dans sa décision par Mme Florence Dighiero de la Dases, le 11 juin 2014, le CA a voté contre le recours à un commissaire aux comptes.

Les comptes d'investissement liés aux travaux d'installation dans notre nouveau local, rue Jean Lantier, seront présentés ultérieurement, lors d'une réunion spécifique, lorsque toutes les factures auront été honorées.

Suite à cette présentation, trois votes

Vote à main levée : les comptes 2013 sont approuvés à l'unanimité.

Vote à main levée : le budget prévisionnel 2014 est approuvé à l'unanimité.

Vote à main levée : afin de ne pas prendre ce commissaire aux comptes la phrase suivante est approuvée à l'unanimité : « *L'assemblée générale constatant que le montant des subventions publiques dépasse 153 000 € pour 2013, décide que si cette situation se renouvelle dans le courant de 2014, le conseil d'administration devra faire appel à un commissaire aux comptes pour les comptes de 2014* ».

M. Jean-François Legaret, maire du 1^{er} ardt, prend la parole avant de nous quitter : La prochaine implantation définitive dans de très beaux locaux ouvre une nouvelle période pour la bagagerie, Il rend chaleureusement hommage au travail des équipes actuelle et précédente pour le travail accompli. Il félicite l'association pour l'évaluation faite tous les ans auprès des associations partenaires et du compte rendu qui lui en a été fait ainsi qu'à la ville de Paris. Nous serions une des rares associations à le faire avec autant de sérieux et de précision : un exemple sur le plan de la gestion associative.




II - Assemblée générale extraordinaire

Le quorum étant atteint. Ghislaine Bouayad, présidente, déclare l'assemblée générale extraordinaire ouverte

Modification des statuts

1 - Changement d'adresse de la bagagerie : 15 rue Lantier dans le 1er ardt de Paris.

Vote à main levée : modification acceptée à l'unanimité.

Le siège social de Mains libres sera également situé au 15 rue Lantier -75001 – Paris

Vote à main levée : modification acceptée à l'unanimité.

2 - Pour s'adapter au départ de certains membres du CA en cours d'année, nous proposons de rajouter la phrase suivante :

« En cas de vacance, le Conseil d'Administration pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres jusqu'à l'Assemblée générale suivante, au cours de laquelle auront lieu les nouvelles élections. »

Vote à main levée : modification acceptée à l'unanimité.

Oralement, il est convenu, comme c'était déjà l'usage, qu'en cas de vacance, le CA se rapproche en priorité de ceux qui se sont présentés au cours de l'AG précédente

3 - Afin de rendre plus facile la gestion de l'association et de s'adapter au fait que peu d'usager se présentent au CA et y restent tout au long de l'année, d'une part, et afin de garder l'équipe d'ADF complète au CA, nous proposons de modifier le paragraphe suivant :

"Le CA est élu par l'AG. Les membres du CA sont rééligibles. Le CA est composé de 19 membres au maximum, avec un nombre égal de représentants parmi les membres actifs SDF et les membres actifs ADF (2 au minimum et 6 au maximum pour chacune de ces catégories) et 5 associations spécialisées. Les membres actifs anciens usagers disposent de 2 sièges maximum."

Nouvelle proposition :

"Le CA est élu par l'AG. Les membres du CA sont rééligibles. Le CA est composé de 21 membres au maximum, composé de membres actifs SDF et ADF (2 au minimum et 7 au maximum pour chacune de ces catégories) et 5 associations spécialisées. Les membres actifs anciens usagers disposent de 2 sièges maximum."

Vote à main levée : « pour la modification » : 34 ; « contre » : 12, « abstention » : 0.

L'assemblée générale extraordinaire se termine à 10 h 30



III - Assemblée générale ordinaire

Ghislaine Bouayad, présidente, déclare l'assemblée générale ordinaire ouverte

1 - Modifications proposées au règlement intérieur afin d'adapter le règlement intérieur aux modifications survenues dans la gestion de l'association.

1 – suppression du paragraphe règlementant la cour privative : les nouveaux locaux de la rue Lantier n'ayant pas de cour.

« 14) Cour privative

Les adhérents peuvent ranger leur vélo dans la cour pendant les heures de permanence. Le stockage d'autres objets n'est pas possible. En dehors des heures de permanence, tout objet qui serait resté dans la cour, y compris un vélo, pourra être déplacé à l'extérieur. »

Vote à main levée : accord à l'unanimité pour la suppression du paragraphe règlementant la cour privative.

2 – suppression du paragraphe règlementant le stand équitable qui a été arrêté en décembre 2013.

« 15) Stand équitable

Etant donné que le stand équitable « Aux copains des Halles » constitue une étape vers le retour à l'emploi, l'association met à disposition une partie de la réserve pour stocker les matériels et marchandises, autorise l'équipe du stand à venir le samedi et le dimanche pour prendre et déposer les affaires. Pour ce faire, le responsable du stand dispose d'un badge 24/24, qu'il doit utiliser dans les mêmes conditions de contrôle que les autres dépositaires. Les participants du stand sont autorisés à déjeuner sur place le dimanche midi et à accompagner leur repas d'un peu de vin ou de bière. Ils doivent libérer les locaux à 16h30. »

Vote à main levée : accord à l'unanimité pour la suppression du paragraphe règlementant l'activité du stand équitable.

3 – préciser dans les règles du comportement l'interdiction de tenir des propos racistes

« 3) Règles de comportement

*Sont rigoureusement interdits : la violence physique, les insultes, les propos discriminants et **racistes**, les menaces ; l'apport, le stockage et la consommation d'alcool ou de drogue (y compris le cannabis). »*

L'assemblée se met d'accord pour ajouter également la condamnation du sexisme.

Vote à main levée : accord à l'unanimité pour l'ajout condamnant le sexisme et le racisme

4 – Assemblée générale : afin de simplifier l'administration de l'association, nous proposons de ne faire qu'une seule Assemblée Générale.

22) Assemblée Générale

Il y a au moins deux assemblées générales par an, l'une au début de l'année, l'autre au début de l'été. »

Ce paragraphe remplacé : « Une Assemblée Générale se réunit une fois par an avant le début de l'été »

Vote à main levée : accord à l'unanimité pour la suppression de l'obligation de deux assemblées générales par an.



2 - Ce qu'on va faire cette année

Déménagement les 22, 23 et 24 juin

La présidente adresse des remerciements à Elisabeth Bourguinat et Christophe Lemery qui ont pris en charge les travaux d'aménagement du nouveau local et au groupe qui s'est occupé du déménagement.

Julien Darras fait le point sur le déménagement qui s'étale sur 3 jours. Au nom de l'équipe qui a pris en charge – Elisa Lacau et Jean Redeuil - il fait appel à l'aide à partir de lundi 9 h. : lundi mise en carton des effets personnels des usagers qui sont entreposés dans la grande salle, mardi, déménagement et remontage des casiers vides, mercredi déménagement des affaires, mercredi soir, première permanence dans les nouveaux locaux. Pour toutes questions, il encourage les usagers à s'adresser aux membres de l'équipe responsable.

Point sur les badges : Yves rappelle que les permanences sont assurées pendant toute la durée du déménagement, les badges ne seront plus utilisables mercredi midi, ils seront reprogrammés dans l'après midi pour l'ouverture de la première permanence mercredi soir, rue Jean Lantier. Il incite les bénévoles à rendre leurs badges dès aujourd'hui. L'ouverture des locaux étant assurée par quelques bénévoles qui se sont engagés à être présents à chaque ouverture et fermeture

Ghislaine Bouayad rappelle les difficultés de l'implantation rue Jean Lantier. Quartier résidentiel avec un hôtel, des restaurants, une rue très étroite qui oblige les usagers à faire de gros efforts afin de respecter absolument la tranquillité du quartier. Il n'y aura pas de cour, les fumeurs devront s'éloigner pour fumer pendant les permanences ; de même, il ne faudra pas sortir de boissons à l'extérieur, pas venir avec un copain et ne pas faire de bruit dans la rue sous peine de risquer de faire fermer la bagagerie par les riverains mécontents. Ce sont des conditions difficiles qui nous attendent surtout pour les fumeurs qui font une permanence mais on n'a pas le choix si on veut rester dans les locaux.

Nouvelle organisation de la bagagerie

L'an dernier, les charges d'administration et de fonctionnement de la bagagerie ont été assumées essentiellement par les 6 membres ADF du CA, équipe certes soudée mais épuisée en fin d'année. Il s'agit dans la nouvelle organisation de partager les tâches avec l'ensemble des adhérents sachant que la participation des usagers est une des conditions pour entrer à la bagagerie. Les associations partenaires sont informées, elles se sont engagées à prendre en compte ce principe dans leurs critères de sélection des nouveaux candidats.

Modification de l'organisation des CA

Les réunions se scindent en deux parties.

- une première partie dédiée aux problèmes souvent confidentiels des usagers où ne siègent que les membres élus du CA soumis au devoir de réserve.
- suivi d'une réunion avec les responsables des huit pôles d'activité et leur équipe. Cette seconde partie est ouverte à tous (bénévoles et usagers) pour discussions et préparation des actions communes.

Les pôles d'activités

Yves Dougin rappelle qu'il y a les permanences mais aussi une multitude de tâches invisibles qui sont complexes et qu'il faut faire. Des pôles qui correspondent à la liste des



tâches ont été créés afin de renforcer la mobilisation des usagers et des bénévoles et d'encourager leur participation. Ouverts à tous, chacun peut s'y insérer en fonction de ce qui l'intéresse et y consacrer le temps qu'il veut, qu'il peut.

- Pôle « maison » : entretien, réparation, suivi des réserves, fournitures pour une maison accueillante, ...
- Pôle « informatique » : maintenance des ordinateurs, animation de session de formations,...
- Pôle « trésorerie » : tenue des comptes, recherches de subventions, de dons, ...
- Pôle « entrées – sorties de la bagagerie » : entretiens d'accueil des nouveaux usagers et des nouveaux bénévoles, entretiens liés au non respect du règlement intérieur, ...
- Pôle « secrétariat » : secrétariat, comptes rendus, démarches administratives, statistiques, rapports,
- Pôle « relations extérieures et communication » : liens et réunions avec les partenaires associatifs, les autorités de tutelle, les riverains, les élus locaux, ...
- Pôle « gestion des permanences » : gestion du planning, responsables de permanence,...
- Pôle « évènements extérieurs, manifestations » : bal de la Bourse, Vide grenier du 2^{ème} ardt, concours de pétanque,

Chacun de ces pôles sera coordonné par un bénévole qui aura la charge de constituer une équipe composée de bénévoles usagers et ADF ou bénévoles des permanences afin de revenir à une gestion plus collective de Mains libres. Très rapidement, sitôt installés rue Jean Lantier, on fera un tableau et on pourra s'inscrire dans l'activité qui nous convient.

Vide grenier du 2nd les 20 et 21 septembre

Elisabeth Bourguinat en charge de cet évènement intervient. C'est une opération lourde qui compte environ 500 participants sur deux jours. L'association « Accomplir » l'organise au profit et avec l'aide de Mains libres. En échange, elle lui reverse 60% des bénéfices. Ce vide grenier nécessite une forte mobilisation. Un tableau des besoins en main d'œuvre sera affiché rue Jean Lantier.



3 - Election des membres du CA

Les candidats se présentent.

Annonce du retrait de François Anihia dans le collège « Usagers »

Collège « Usagers »

Vote à bulletin secret : 51 bulletins dont 0 nuls

José ABDERRAHMANI	35	élu
Laurent BOULLEY	50	élu
Christophe DUVAL	36	élu
Pierre HENNICO	45	élu
Soucoumar MALONE	43	élu
Abdel-Momo RIAHI-IDRISSI	41	élu
Nebejsa-Billy ZIVKOVIC	24	élu

Collège « Anciens usagers »

Petru BARGU *Vote à main levée* : élu à l'unanimité

Collège « Bénévoles-ADF »

Vote à bulletin secret : 51 bulletins dont 0 nuls

Ghislaine BOUAYAD	42	élue
Elisabeth BOUGUINAT	45	élue
Julien DARRAS	45	élu
Yves DOUGIN	44	élu
Jeanne KALT	43	élue
Elisabeth LACAU	48	élue
Marie-Ange SCHILTZ	47	élue

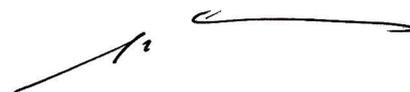
Le CA qui décidera de la composition du bureau se réunira lundi 23 à 18h à la bagagerie.

Pour conclure, la présidente annonce la tenue d'une petite fête d'inauguration dans les 15 jours. L'inauguration officielle est prévue pour la rentrée.



La présidente

Ghislaine Bouayad



La secrétaire

Marie-Ange Schiltz